



Les îles du Ponant

Assemblée Générale - île d'Yeu Le 2 mars 2023

Rapport d'activité 2022

Les activités du programme sont regroupées par thématiques.

1 Actions économiques

1.1 Accompagnement des demandes économiques.

Fonds tourisme durable : Soutien aux entreprises touristiques.

L'AIP est partenaire technique du Comité Régional du Tourisme dans le cadre du plan de relance transition énergétique un accompagnement des entreprises d'hébergement restauration est prévu par l'ADEME,

L'année 2022 a été marquée par un renouvellement du dispositif de la part de l'ADEME avec des propositions de modifications structurelles jugées peu adaptées aux réalités des entreprises. Finalement après de nombreux échanges, les mêmes modalités seront retenues pour le renouvellement.

Cette année a finalement tout eu d'une année de transition, avec une période d'éligibilité très restreinte des dossiers. Cela explique le faible nombre de dossiers, seulement 2.

Ce dossier est suivi par Charlotte Courant, chargée de mission économie - tourisme.

Participation SAFIP :

La participation statutaire de l'AIP reste un enjeu important pour l'AIP (AG, CA, cotisation de membre bienfaiteur. Au-delà de celle-ci, chaque opportunité de renforcer et faire connaître le réseau SAFIP est saisie ex : mise en contact avec la presse, avec les partenaires (ex : coopération franco-québécoise), mise en relation avec de nouveaux adhérents potentiels ...

1.2 Tourisme

Univers transversaux Région Bretagne

2022 représente la dernière année de la convention d'objectif 2020-2022 avec la Région Bretagne au titre de sa politique touristique.

Elle s'appuie sur son dispositif Univers transversaux et sa « feuille de route îles ».

L'année 2022 a abouti à la signature d'une nouvelle convention d'objectif 2022 – 2024. Elle ne prévoit toujours pas de financer les actions sur des îles non bretonnes, mais continue d'accepter que l'AIP les y associe, comme les années précédentes.

En 2022, le programme s'est traduit par deux conventions financières chacune d'un montant de 24 900 €.

Ambition du programme : Faire des îles des territoires exemplaires de la gestion des ressources locales, du respect de l'environnement insulaire et d'un tourisme équilibré tout au long de l'année.

3 axes stratégiques ont été définis,

- **Axe 1** : mieux adapter l'accueil des visiteurs à l'acceptabilité de chaque île.
- **Axe 2** : mieux étaler la fréquentation touristique dans le temps,
- **Axe 3** : tendre vers une intégration renforcée du tourisme aux autres activités de l'île).

Actions et activités réalisées en 2022,

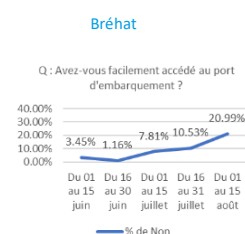
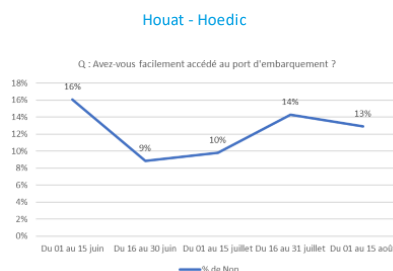
- La suite de l'étude « hyper-fréquentation » et seuils d'acceptabilité
- La parution du journal des îles du Ponant avec une refonte de la maquette et l'adaptation à la ligne éditoriale : les îles c'est mieux hors saison » définie en 2020.
- La montée en puissance de la communication sur le nouveau passeport des îles
- Le soutien aux sites d'exception. Ouessant, Bréhat et la mise en place du nouveau site Houat - Hoedic
- La mise en place des outils conformes à la ligne éditoriale précisant les messages de communication adaptés aux îles et repris par les divers organismes (CRT, CDT ...) ex mission photographique ciblant les îles hors saison.
- La participation aux réflexions des destinations touristiques.
- La participation aux ateliers de design des destinations touristiques ayant des îles.
- Mise en place d'une veille permanente sur le développement du tourisme durable sur les îles.
- La réunion de bilan annuel des OT et municipalités des îles.

Quelques résultats : comparaison enquêtes Bréhat (366) Houat (417) Hoedic (399)



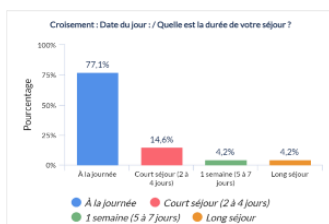
Etude sur la perception de la fréquentation - 2022

Difficultés d'accès aux ports d'embarquements en fonction de la période

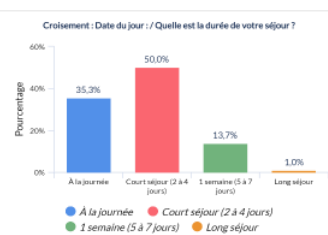


Durée du séjour

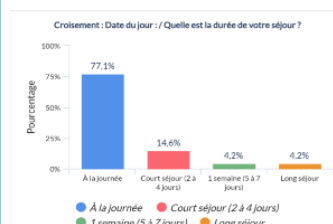
Houat



Hoedic



Bréhat

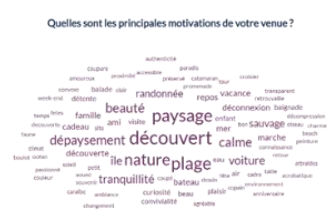


Motivations à venir

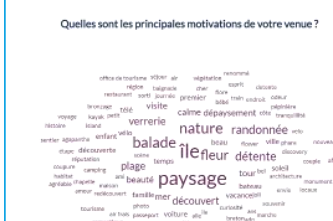
Houat



Hoedic



Bréhat

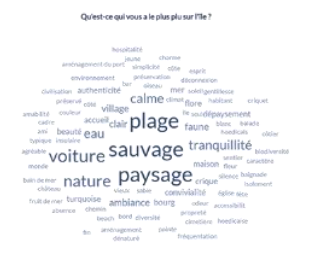


Avis après la visite

Houat



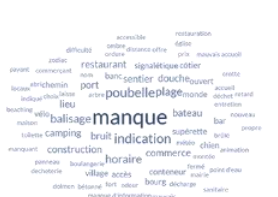
Hoedic



Bréhat



Qu'est-ce qui vous a le moins plus sur l'île ?



Quel est, en moyenne, le salaire plus avantageux ?



Evaluation de la satisfaction par période de visite (moyenne)

Houat



Hoedic

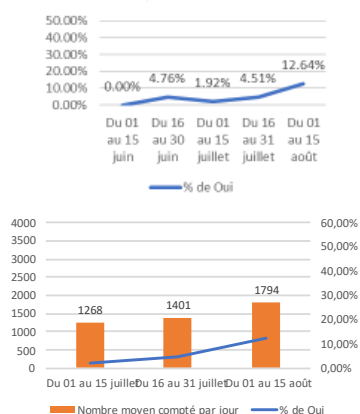


Bréhat

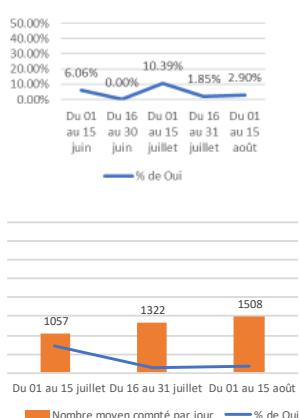


Impact de la perception de la fréquentation

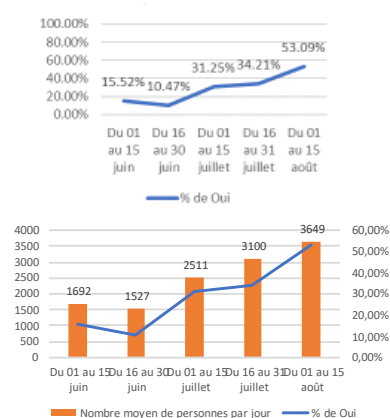
Houat



Hoedic



Bréhat



Q : Le nombre de visiteurs a-t-il impacté votre expérience de visite ?

Sur Houat, entre le 1^{er} et le 15/08, 12,64% des personnes interrogées ont été impactées par le nombre de visiteurs sur l'île

Sites d'exception

- Belle - île : pour mémoire (La phase opérationnelle avec des dispositions financières pour l'île concernée s'est terminée en 2021).
- Ouessant : La phase opérationnelle est lancée avec les résultats de l'étude de définition pour la signalétique et les premières données du poids du tourisme dans l'économie de l'île. La concrétisation de l'étude par la mise en place de la signalétique est espérée à partir de 2023.
- Bréhat : 2022 voit la seconde année des réalisations sur le terrain avec l'achat d'un triporteur pour aller à la rencontre des visiteurs, à noter, le recrutement d'une chargée de mission pour organiser les futures actions et renforcer les liens avec le service tourisme de la région Bretagne et les socio-professionnels de l'île.

- Nouveau : Houat/Hœdic. Co-Pilotage AIP-AQTA en 2022, les premiers éléments du diagnostic ont été finalisés, ils devraient permettre de finaliser un plan d'action en 2023.

Cet accompagnement de l'AIP fait partie intégrante de la feuille de route régionale avec le soutien financier qui lui est associé.

2 Actions énergie-déchets ressources des îles

2.1 Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles.

Cette action est une des actions du CTE îles d'Iroise, actions qui sont intégrées au CRTE des îles finistériennes.

Programme régional : « Accompagner les bretonnes et bretons dans les transitions » : Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant. Avec des actions énergie-déchets.

Le printemps des transitions 2022 s'est poursuivi jusqu'à la fin 2022. IL s'est vu rebaptiser « saison des transitions ». Il est conduit avec le soutien financier de :

- La Région Bretagne
- EDF SEI
- EDF Délégation Régionale
- SDEF.

L'année 2022 a été marquée par la défection de l'animateur recruté pour ce programme et basé à Ouessant. Depuis août ses arrêts maladie ne lui ont pas permis d'assurer ses fonctions. Pour que le programme puisse être mené à bien, il dû être repris intégralement par la chargée de mission énergie-déchets

Dans le cadre du CRTE, un premier événement a été réalisé sur l'île de Batz au printemps 2022.

Bilan par île de mobilisons les bretons

Nombre d'événements : réunions de travail, permanences, akathon, repairs cafés etc.		
Sein	Molène	Ouessant
Nombre cumulé de participants		
Sein	Molène	Ouessant

Ce programme a aussi permis de présenter un état des lieux de la transition énergétique sur les 3 îles non interconnectées de la mer d'Iroise avec une présentation à la presse le 20 septembre 2022 : « 10 ans de transition énergétique sur Sein, Ouessant et Molène ».

- 12 médias représentés lors du voyage presse (radio, Tv, presse écrite)
- 15 professionnels présents : journaliste, photographes, reporters d'image...
- Des retombées médiatiques à l'échelle locale, régionale et nationale émissions TV, radios, infos web et plus de 20 articles dans la presse écrite.

A cette occasion, la société projet « Enez Sun Energies », porteuse de la création de l'éolienne a vu le jour par la signature officielle des statuts par les 3 actionnaires : EDF, SDEF et la commune de Sein.

ESIN – NESOI – Île aux Moines : étude sur les motivations et freins pour la mise en place de véhicules électriques en autopartage sur l'île aux Moines.

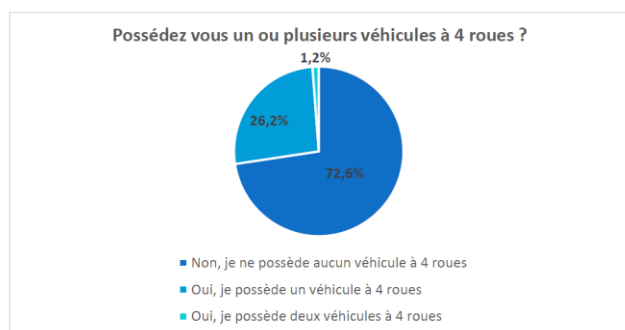
La fédération européenne des petites îles a obtenu des financements pour accompagner un projet pilote regroupant 6 îles (Irlande, Ecosse, Danemark, Finlande, Suède, France). L'île aux Moines au titre d'une étude de faisabilité sur les mobilités douces et l'autopartage a été retenue,

L'AIP s'est positionnée en partenariat avec Morbihan énergies et a répondu au cahier des charges pour épauler la commune de l'île aux Moines dans sa démarche de mobilité vertueuse.

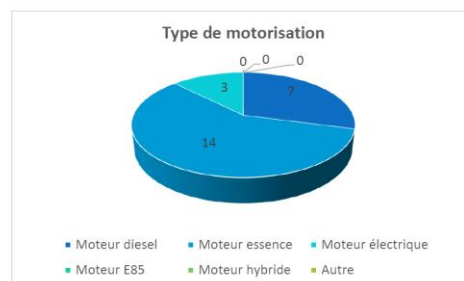
Cette expertise et les enquêtes auprès de la population sont à réaliser le premier semestre 2022.

L'enquête réalisée auprès des usagers résidents permanents a permis d'identifier les freins perçus par les habitants pour s'engager dans l'autopartage. Elle a surtout permis de constater que 60% des Ilois propriétaires de véhicule aient prêts à modifier leurs moyens de mobilité et pouvaient envisager de partager un moyen de transport.

La mise en place par la mairie du « caricola îlois et du désomin » a largement contribué à faire entrer dans la réalité les possibilités de partage.

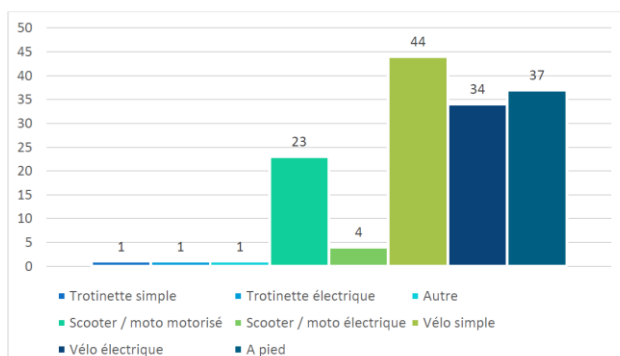


Avec une motorisation Essence, dans 58 % des cas :

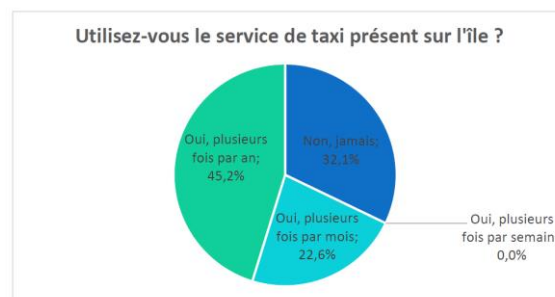


Chiffres bruts – Les personnes interviewées ayant la possibilité de cocher plusieurs réponses

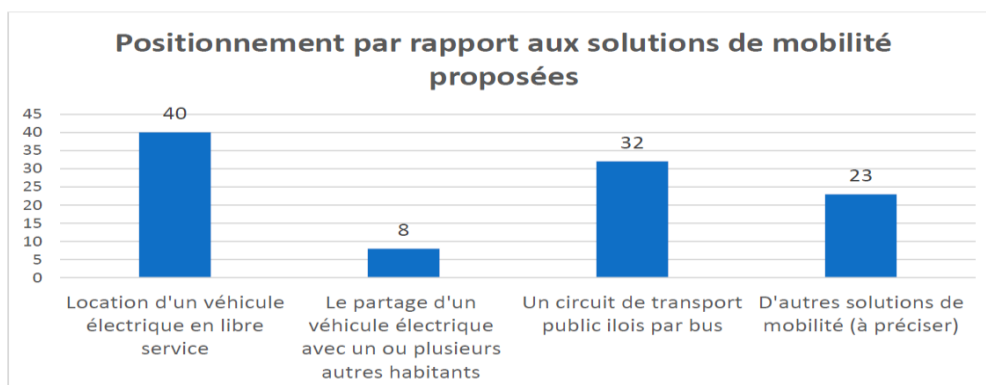
2. Les autres types de moyens de transport



Chiffres bruts – Les personnes interviewées ayant la possibilité de cocher plusieurs réponses



Positionnement des habitants par rapport aux solutions de mobilité proposées



Chiffres bruts – Les personnes interviewées ayant la possibilité de cocher plusieurs réponses

2.2 CRTE îles du Finistère :

Le CRTE est entré en application par la signature du contrat par le Préfet du Finistère le 27 janvier 2022. Il intègre les actions du CTE des îles de Sein Ouessant et Molène (signé pour le compte de la Ministre en charge des Transitions écologiques et énergétiques le 29 juillet 2020).

12 actions sont inscrites dans ce contrat : elles sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

Les actions pilotées par l'AIP : les financements mobilisés par l'AIP auprès de la région Bretagne ou EDF SEI par exemple contribuent à réaliser ces actions.

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement des habitants dans les projets de mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
- Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source.
- Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles. (Rénov'îles).

2.3 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Flexmobile Belle-île 2022

Accompagnement mobilité électrique autopartage

Ce programme n'a pas pu être réalisé, la chargée de mission a dû palier aux défaillances de l'animateur « mobilisons les bretons ».

Il sera réalisé en 2023.

2.4 Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Le programme Rénov'îles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se déroule depuis 2019, conformément à la convention EDF SEI – AIP. Au-delà de 2021, il a été prolongé par tacite reconduction tout 2022.

Bilan chiffré ci-dessous

	Ouessant	Sein	Molène		TOTAL
Nombre de dossiers 2019	20	5	14		39
Nombre de dossiers 2020	16	7	2		25
Nombre de dossiers 2021	53	8	5		66
Nombre de dossiers 2022	26	7	6		39
TOTAL	115	27	27		169

	Ouessant	Sein	Molène	TOTAL
Changement de fenêtres	34	1	7	42
Isolation toiture	47	3	15	65
Isolation murs	29	4	2	35
Isolation plancher	3	0	1	4
VMC simple flux	2	0	0	2
Chaudière bois/biomasse	0	0	2	2
Chauffage par pompe à chaleur air-eau ou eau-eau	14	1	1	16
Appareil indépendant de chauffage au bois	34	21	1	56
Chauffage par pompe à chaleur air-air	1	0	1	2
Emetteur électrique à régulation électronique à fonctions avancées	12	0	0	12
Chauffe-eau solaire	0	0	0	0
Chauffe-eau thermodynamique à accumulation	14	2	0	16
TOTAL	190	32	30	252

	2019	2020	2021	2022	BILAN sur 4 ans
SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS	106 376 €	65 979 €	165 407 €	129 639 €	467 401 €
REMUNERATION AIP	8 112 €	6 048 €	14 128 €	7 904 €	36 192 €
TOTAL	114 488 €	72 027 €	179 535 €	137 543 €	503 593 €

2.5 Convention de Mécénat Saint Gobain

2022 a vu les premières actions liées à ce mécénat.

A pu être mise en place un atelier de formation sur l'isolation thermique. Réalisé à Ouessant dans le cadre du printemps de la transition.

Des dons de matériaux à des personnes en précarité énergétique, pour des travaux de rénovation ont aussi pu être faits (isolants, peinture etc...)

2.6 Adhésion TARANIS

Pour développer les projets de groupement de commande et de projets citoyens en matière de production d'énergie renouvelable, trois ateliers ont pu être conduits dans le cadre des saisons des transitions un sur chacune des îles de Sein, Ouessant et Molène.

A chaque fois, la participation a été plus qu'honorable, démontrant s'il le fallait l'intérêt des habitants pour accompagner la transition énergétique de leur île.

2.7 Projet Inter îles soutien à la biodiversité : réduction de l'impact des invasives

2.7.1 sur les îles d'Iroise

Ce projet est dans sa deuxième année, il se terminera fin d'été 2023.

Il vise à conforter la biodiversité en réduisant l'impact des espèces invasives et créant des problèmes à la biodiversité sur les îles.

En 2022, des actions concernant les 3 espèces cibles du projet (Rats, lapins, chats) ont été conduites.

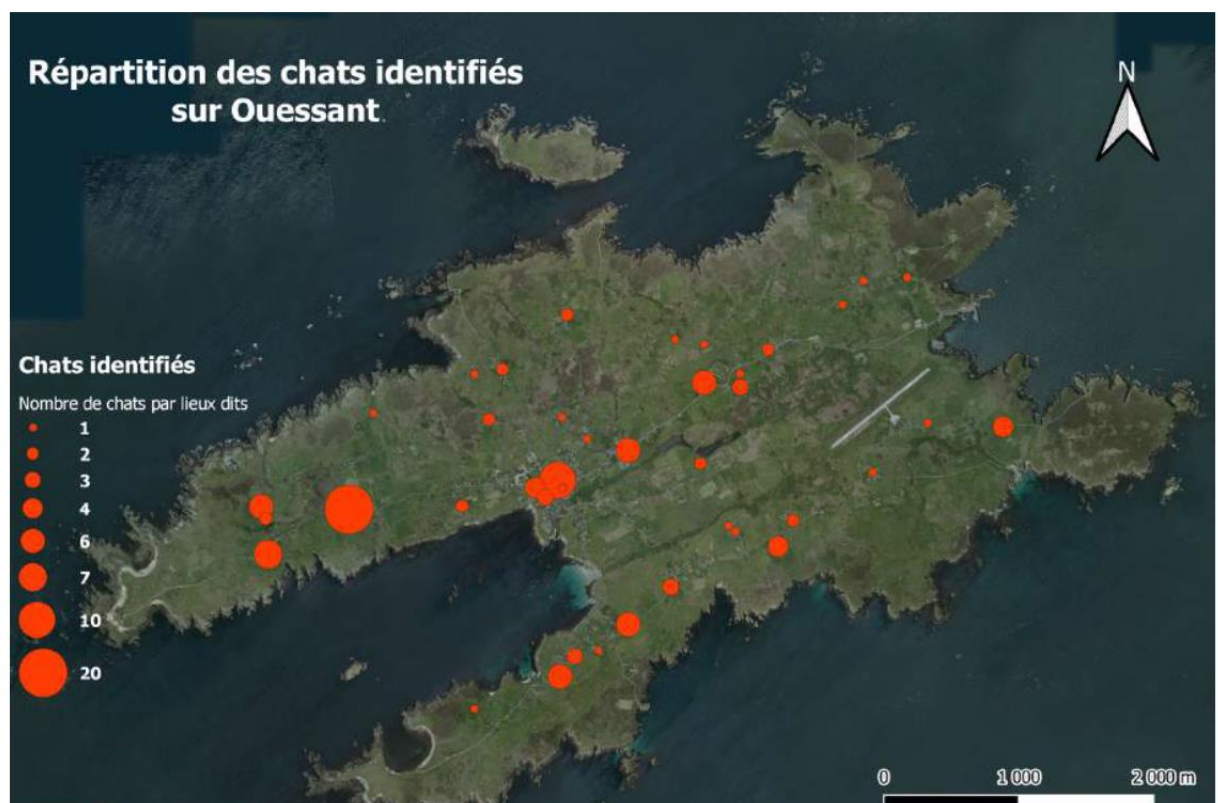
Régulation des populations de lapins sur l'île de Sein

VENTILATION PAR ZONE⁹ ET MODE OPÉRATOIRE

	Régulation par faucconnerie	Régulation par Tir	Reprise par bourses	Total sur les 3 Opérations
Zone 1 Phare	118	112	13	243
Zone 2 Ancien Cimetière	61	76	3	140
Zone 3 Village	44	86	2	132
Zone 4 Lagune	27	1	0	28
Zone 5 Kélaourou	0	3	2	5
Totaux	250	278	20	548

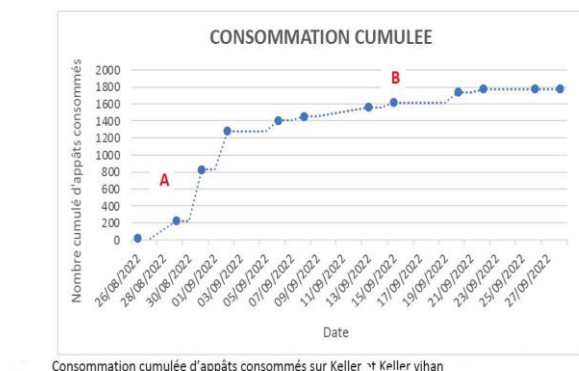
Sensibilisation à l'identification et à la stérilisation des chats (Sein, Molène et Ouessant)

Ex Ouessant : la campagne d'identification a concerné 125 chats avec 66 stérilisations.



Dératisation île de Keller à Ouessant

Au total, 1773 appâts ont été consommés sur Keller et Keller vihan durant l'opération



Bio-sécurisation pour éviter la ré-infestation de Molène (dispositif anti-ré-infestation ports de Molène, le Conquet, Ouessant et cargo Molenez).

Date du contrôle	Appâts consommés	Secteurs
09/07/2021	23	Le Conquet
17/07/2021	28	Le Conquet
27/07/2021	21	Le Conquet
01/08/2021	13	Le Conquet
12/07/2021	0	Molène
07/08/2021	6	Le Conquet
07/08/2021	5	Ouessant
24/08/2021	13	Le Conquet
26/08/2021	8	Ouessant
10/09/2021	0	Molène
14/10/2021	0	Molène
12/12/2021	22	Le Conquet
14/12/2021	0	Molène

A noter que les indices de présence de rats sur l'île de Sein sont en 2022 plus abondants, mais le site refuge subsistant (syndrome de Diogène), rien ne pourra être tenté avec succès tant qu'il ne sera pas réglé.

2.7.2 autres îles

Ce projet a vocation à être déployé sur toutes les îles bretonnes intéressées

L'extension de ce projet aux autres îles bretonnes est aussi validée, comme le prévoyait le projet « Breizh'hin » (LIFE). En substitution et pour compléter le projet des îles d'Iroise, des fonds européens FEDER, ont été sollicités auprès du PO FEDER Régional Bretagne au titre de l'adaptation au changement climatique. D'autres financements ont été mobilisés, et obtenus auprès de la Région Bretagne : le contrat nature.

Les prochaines îles retenues sont :

Bréhat	Chats errants
Batz	Rats et ragondins sur ses îlots satellites et l'île principale
Houat	Rats sur l'île principale et les îlots satellites
Île d'Arz	Rats – ragondins sur Ilur Godec illuric (PNRGM)
Île aux Moines	Rats sur îlot de Creizic

Trois types d'actions prévues :

- Un volet de sensibilisation animation sur toutes les îles bretonnes
- Un volet d'opération de luttres contre les invasives animales (Rats, Chats, Ragondins, lapins...)
- Un volet de mise en place de mesures de bio-sécurisation ex : rats sur les moyens de transport de fret, zones portuaires et de stockage des marchandises (y compris déchets) transportés

Le programme total se déroule sur 5 exercices budgétaires, démarre à compter du 1^{er} juin 2022 jusqu'au 31 mai 2025.

Pour un montant de dépense éligibles de 644 331 € avec une participation FEDER de 386 598 €, Région Bretagne de 80 000 €, participations des communes de 47 700 €, (10% des opérations de terrain) le solde 130 000 €, soit 26 000 €/an (intégrant les coûts des agents AIP et les frais de gestion du programme 7%).

En 2022, la sélection des entreprises intervenant sur les opérations de terrain a pu être réalisée après appel d'offre ouvert.

La première opération régulation des lapins a été réalisée à Sein en décembre 2022.

2.8 Veille sur appels à projets énergie

Cette activité de veille fait partie intégrante des missions de la chargée de mission énergie déchets. Elle sera bien sûr poursuivie en 2022.

3 Contrat de partenariat Etat – Région Bretagne- Départements Du Morbihan, du Finistère, des Côtes d'Armor - îles du Ponant

Suite au bilan d'exécution du contrat 2014- 2020, les enjeux croisés entre signataires du précédent contrat ont été discutés lors du dernier CUP du 2 décembre 2020, ils constituent une base pour le nouveau contrat à venir.

3.1 Restitution de l'ingénierie prospective 2020 (ancien contrat 2014 2020)

La première partie du dernier projet ingénierie prospective du Contrat 2014-2020 avait été présentée lors de la conférence du cinquantenaire en 2021. Il s'agissait du récapitulatif de l'état des mises en services de logements sociaux et communaux depuis la création de l'AIP. Il avait mis en évidence la diminution des mises en services par les bailleurs sociaux et l'importance des mises en services de logement communaux lors des deux dernières décennies.

Etude OFS BRS

Les premiers ateliers ont été conduits en 2021, mais le calendrier et la disponibilité des acteurs du logement n'avaient pas permis une restitution en 2021.

Elle a eu lieu le 3 mars 2022 sur l'île de Bréhat et a réuni des représentants des îles bretonnes, de la Région, des Départements et de certains bailleurs sociaux.

3.2 Négociation du nouveau Contrat

La signature du CPER par la Région Bretagne et l'Etat prévoit la territorialisation d'un contrat des îles et marque la possibilité des travaux de négociation d'un nouveau contrat qui sont amorcés dès le début 2021. Les départements sont depuis associés, il leur est proposé, de rejoindre le contrat.

Les premiers échanges, permettent d'envisager une structuration des enjeux toujours selon les 4 axes :

- Habiter (logement)
- Gérer durablement les territoire (ressources naturelles, patrimoine)
- Travailler (soutien aux activité économiques)
- Services collectifs essentiels (santé, culture, sports).

Certaines thématiques intéressent transversalement les 4 axes comme par exemple la transition énergétique, l'adaptation aux changements climatiques, ou encore le numérique qui en plus d'action spécifiques pourront se retrouver en fil conducteur dans les critères de sélection des projets.

Concernant l'agenda de mise en place du contrat, il se précise avec la signature du CPER.

La finalisation du nouveau contrat a pu être finalisée en 2022 avec la fin des réunions techniques entre Etat, Région Bretagne et les départements signataires : Finistère et Côtes d'Armor.

Les étapes 2022 :

- Réunion de négociation le 8 juillet antenne Région Bretagne de Brest
- Validation du projet de contrat par les exécutifs respectifs pour l'AIP le 22 septembre
- Pré Comité Unique de Programmation (CUP). Par anticipation le 22 septembre île aux Moines

Répartition par axe du dispositif dédié îles 2021-2027	Crédits Etat 2021-2027	Crédits régionaux 2021-2027	Crédits CD22	Crédits CD29 *
Axe priorités de développement (dispositif dédié îles 2022-2027)	3 900 000 €	4 571 744 €	<i>Enveloppe dispositif « Contrats de territoire 2022-2027 » : 80 129 € (investissement)</i>	1 400 000 €
dont Priorité 1. « <i>Se loger – habiter</i> »	1 000 000 €	1 350 000 €		300 000 €
dont Priorité 2. « <i>Transitions - Ressources</i> »	1 000 000 €	1 221 744 €		500 000 €
dont Priorité 3. « <i>Economie et tourisme durable</i> »	1 000 000 €	1 000 000 €		200 000 €
dont Priorité 4. « <i>Services de proximité</i> »	900 000 €	1 000 000 €		400 000 €
Volet ingénierie	100 000 €	850 000 €	14 598 €	
Dont dispositif transitoire 2021	<i>A compléter</i>	578 256 €	-	-
TOTAL DOTATIONS	4 000 000 €	6 000 000 €	124 727 €	1 400 000 €

Bilan 2022 des dossiers financés au titre du contrat

Projet	Montant au titre du contrat en Euros			
	FNADT	Région	CD 29	CD 22
Axe 1 logement				
Logements pour actifs ancien collège – Mairie de Molène		92 200	50 000	
Logement pour actif collège Ste Anne – mairie d'Ouessant	42 500	42 500		
Axe 2 ressources et transitions				
Rénovation énergétique lotissement la vigne - île d'Arz	16 789	46 000		
Le gouerch toiture PV en autoconsommation CCBI	35 750	35 750		
Pôle artisanal ancien jardin des sœurs – mairie de Molène		100 000	70 000	
Engager les entreprises dans les transitions - SAFIP	15 000	10 000		
Axe 3 Economie services				
Achat restauration hôtel – restaurant la sirène – Houat	80 000	80 000		
Espace de co-working maison des associations - Ouessant	181 000	150 000	100 000	
Station d'épuration île de Batz – mairie île de Batz			300 000	
Axe 4 Services médicaux, socio-culturels et sportifs				
Terrain multisport Locmaria Belle-île	15 645			
Le Gouerch bâtiment sports collectifs et vélo - CCBI	109 312	109 312		
Micro-folie itinérante des îles du Ponant AIP	39 376			
Festival des insulaires édition 2022 - AFIP		30 000		
Total 2022	535 372	695 762	520 000	

3.3 Plan de relance - CRTE

Depuis le début de l'année, une veille particulière est menée sur les dispositifs du plan de relance, avec une diffusion auprès des collectivités insulaires.

La nouvelle ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) et les programmes de soutien aux collectivités, ex : maisons France services, Conseillers numériques, qu'elle conduit pourraient constituer des opportunités à saisir pour les îles. L'AIP est membre au titre des associations d'élus locaux du comité de cohésion territorial du Morbihan.

3.4 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales et départementales aux projets des îles

En plus des politiques territoriales, d'autres aides ou soutiens sectoriels peuvent être mobilisés. Comme chaque année, les échanges avec les maîtres d'ouvrage conduisent à orienter certains projets vers des demandes liées aux politiques sectorielles des départements et régions. Ceci est d'autant plus vrai pour les départements hors du contrat Etat Région Bretagne comme par exemple celui du Morbihan mais qui n'en demeure pas moins un soutien constant et indéfectible de ses îles.

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat.

Renouvellement de convention conclue pour 3 ans en 2019. Elle permettra cette année de préciser les projets du Conservatoire du Littoral à venir dans le cadre du futur contrat de partenariat et d'apporter une visibilité sur les co-financements provenant du Conservatoire du littoral.

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le nouvel accord de programmation est finalisé, la proposition est faite au conseil d'administration d'approuver les termes de l'accord de programmation dans ses dispositions et son programme prévisionnel d'actions.

L'enjeu majeur est de préciser ce que le CA de l'Agence peut attribuer aux îles en dérogation/complément du XIème programme, notamment le déplafonnement de 40% des plafonds d'aides.

Dans le détail, 5 champs d'intervention sont concernés :

- La gestion économe de la ressource en eau potable et la protection des captages – adaptation au changement climatique :

- ✓ La protection des captages, le développement d'une gestion patrimoniale, la sécurisation de la production d'eau potable, la mobilisation des ressources locales de substitution à l'eau potabilisé pour des usages n'en nécessitant pas (arrosage, lavage...),
- ✓ Un programme inter-îles porté par l'AIP pour des campagnes de sensibilisation aux économies et la diffusion de dispositifs de récupération des eaux de pluie.

- La limitation des pollutions domestiques par des actions tant sur l'assainissement collectif que non collectif :

- ✓ Plus largement, les travaux attachés à l'assainissement devront préalablement être priorisés dans un schéma directeur d'assainissement
- ✓ Les rejets d'eaux usées non traitées en milieu naturel justifiés pour ce qui concerne les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement.

- La protection et la restauration de milieux aquatiques – zone humide :

- ✓ Pour mémoire, les premiers projets ont été financés dans le cadre d'appels à manifestation d'intérêts
- ✓ D'autres actions d'envergure moindre sont identifiées et les compléteront.

En fonction de l'évolution et du détail de chaque projet, il pourra être aidé au sein du présent accord de programmation ou il sera redirigé vers un dépôt de demande d'aide d'un futur appel à initiative biodiversité.

- ✓ Inventaires Zones humides.

- L'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires :

- ✓ Aires de carénage,
- ✓ Récupération des eaux noires,
- ✓ Récupération des eaux noires et grises liées au transport et plaisance et équipements d'aires de dépotage...

- Le volet biodiversité cité pour mémoire :

- ✓ Les travaux de renaturation et de restauration des fonctionnalités des espaces naturels sont susceptibles de correspondre aux règlements des différents Appels à Projet ou Initiative Biodiversité régulièrement proposés par l'agence.

Le coût total prévisionnel des actions à réaliser dans le cadre de cet accord est évalué à 19 859 200 € HT. Les dépenses prévisionnelles retenues pour le calcul des aides s'élèvent à 10 467 800 € HT et le montant des aides financières de l'Agence à 4 554 000 €.

Durée de l'accord

Il est conclu pour la durée du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau. Il prend effet à compter de sa date de signature et prend fin au plus tard le 30 juin 2024, date limite à laquelle le dossier de demande d'aide pour la dernière opération liée au présent accord pourra être déposé.

Périmètre de l'accord

L'accord intéresse 13 îles (les 12 îles bretonnes + l'île d'Yeu.

Les dépenses prévisionnelles retenues pour le calcul des aides s'élèvent à 10 467 800 € HT et le montant des aides financières de l'Agence à 4 348 000 € répartis comme suit :

La présentation, par ligne d'intervention, conduit aux montants d'aides prévisionnelles suivants :

Thème d'intervention	2022-2024
Lutte contre les pollutions domestiques : Traitement	1 911 000 €
Lutte contre les pollutions domestiques : Réseau d'assainissement	1 113 400 €
Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles	115 000 €
Gestion quantitative de la ressource en eau	980 100 €
Protection de la ressource en eau	76 000 €
Restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes	212 500 €
Amélioration de la qualité du service d'eau potable	91 500 €
Information, communication et éducation à l'environnement	54 500 €

4.1 Activités Santé sur les îles

- **APSIP : Association pour la Permanence en Santé sur les Îles Bretonnes**

L'AIP dispose d'une voix au CA de cette structure, elle y est représentée par Dr Philippe ROUGIER, adjoint au maire de l'île d'Arz, suppléé par M Jean-Luc CHIFFOLEAU maire d'Hœdic. Ses premières actions consistent à employer des personnels de santé affectés sur Hœdic pour assurer une permanence de soins de premiers recours.

Cette expérience est suivie avec beaucoup d'attention et porteuse d'espoirs pour obtenir une permanence de soignants 24/24 sur toutes les îles. En 2022 l'APSIB devrait monter en puissance, son intervention pour contribuer à résoudre la pénurie de soignants à Groix depuis fin 2021 est une possibilité.

Cette création est un résultat direct du contrat local de santé des îles bretonnes.

- **4.3. 2 Contrat local de Santé**

2022 est la première année de prolongation de ce contrat avec son évaluation.

Un contact récent avec la direction de l'ARS Bretagne a précisé les modalités de l'évaluation du contrat.

L'ARS propose le recrutement d'un stagiaire en fin d'étude en école d'administration de santé (Master 2) pour épauler l'évaluation du Contrat local de santé des îles.

Le renouvellement du contrat est souhaité par l'ARS qui précise sa vision et met en avant la spécificité de la santé sur îles.

Même si elles sont intégrées dans le CLS d'une intercommunalité, elles ne pourront pleinement faire comprendre leurs enjeux et besoins spécifiques dans ce cadre.

L'ARS comprend la difficulté financière et envisage d'adapter son taux de participation au-delà des 50%.

Dans ce cas l'AIP pourra plus facilement se doter d'un(e) chargé(e) de mission pour animer le CLS et en plus coordonner les actions des îles avec les CLS des EPCI qui en sont dotées.

Ce dispositif pourrait être mis en place pour fin 2022 ou dès le début 2023. A ce jour, il n'est pas intégré dans le projet de Budget prévisionnel, ce pourrait être le cas lors du CA de septembre si les modalités en sont arrêtées avec un coût restant pour l'AIP ne dépassant pas 10 000 €/an

4.2 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2022, la convention de partenariat avec Solimut est proposée au renouvellement avec comme les années précédentes une action à destination des participants au festival des insulaires.

En ce qui concerne les mutuelles communales, les communes proposant ce service à leurs populations en 2022 : Molène – Ouessant – Sein – Houat – Hœdic – Sauzon – Locmaria –

Discussion en cours sur : Ile de Batz - Le Palais – Bangor - Ile aux Moines

Représentation des îles par l'AIP : Solimut propose une convention avec l'AIP permettant de déployer sa mutuelle « mutuelle communale » sans exclusivité, par anticipation à l'obligation légale prévue prochainement.

4.3 Festival des insulaires

Comme chaque année, la proposition de l'AIP est d'accompagner le festival et de participer à la définition des débats et au choix des thématiques. Cette année encore, l'AIP essaiera de faire participer une ou des délégations d'îles lointaines suivant les partenariats internationaux développés en 2022.

4.6 Microfolies

Le Ministère de la Culture par l'intermédiaire de la DRAC Bretagne a proposé la mise en place d'une « microfolie » inter-îles. Ce dispositif permet l'accès à une plate-forme culturelle. Le cœur du dispositif est un musée numérique réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées.

Habituellement réunis dans un conteneur mobile, lors des échanges avec la DRAC, l'idée d'une « microfolie » itinérante installée sur un bateau a germé. Elle permet l'accès numérique à de nombreuses œuvres et expositions et est accessible gratuitement. Pour renforcer l'intérêt culturel du projet, l'utilisation d'un bateau classé monument historique a été étudiée. Le Notre Dame de Rumengol dispose de l'espace suffisant pour accueillir le Musée numérique et est disponible pour deux périodes de navigation : de mi-septembre à fin octobre 2022 et mai-juin 2023. Cette gabare peut être positionnée soit sur un port toujours en eau, soit sur un port à marée avec des périodes d'assec. Une extension aux îles hors Bretagne peut être proposée.

Chaque escale sur une île permettrait un accès gratuit aux scolaires et habitants

Le budget est estimé à 83 700 € financé à 80% (DRAC, Région Bretagne, FNADT) répartis sur deux exercices : 2022 - 41 250 € ; 2023 - 35 750.

4.7 Actions internationales

4.7.1 Coopération Franco-Québécoise

Un financement pour permettre d'accueillir une délégation Madelinienne sur nos îles du Ponant a été obtenue.

La délégation composée de 7 personnes a été accueillie du 20 au 28 septembre, elle a pu être associée à divers événements :

- Pré CUP du 22 septembre
- Dîner du CA du 22 septembre
- Signature de l'accord de programmation AELB du 23 septembre

Des travaux spécifiques ont pu être conduits :

- Journée d'étude avec SAFIP Groix le 21 septembre
- Atelier de travail avec les maires de îles et partenaires 23 septembre
- Atelier de travail Tourisme durable le 26 septembre île de Bréhat
- Conférence régionale de ressources 27 septembre Rennes
- Rencontre protocolaire avec V Pdt Région Bretagne et Pdte commission environnement

Les contacts et échanges et plus particulièrement l'atelier de travail avec les maires le 23 septembre a montré l'intérêt réciproque pour la mise en place d'échanges plus structurés sur les enjeux de l'insularité de part et d'autre de l'Atlantique.

La visite de la délégation des îles de la Madeleine a été marquée par l'arrivée sur leur territoire de l'ouragan Fiona qui a obligé une partie de la délégation : le Maire Suppléant Gaétan RICHARD, la DGS Isabelle CUMMINGS, et Thibaud DURBEC, directeur de l'hygiène et du milieu, ont dû écourter leur séjour pour faire face à leurs obligations face aux dégâts de l'ouragan.

4.7.2 réseau ESIN

Les délégués se sont vus transférer les invitations aux réunions du « board » d'ESIN et des groupes de travail, l'équipe technique suivi le programme ESIN NESOI et la chargée de mission énergie – déchets a pu participer à la rencontre technique sur l'île de Samsø au Danemark, pionnière de la transition énergétique.

Cette année 2022, l'AIP n'a pas pu être représentée à l'assemblée générale qui a eu lieu sur l'île de Kihnu dans le Golfe de Riga (Estonie)

4.7.3 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Suivi du protocole d'accord entre AIP et CRPM (signé en 2020), suivi des travaux de la commission des îles.

A noter : changement de président (anciennement Gilles SIMEONI Collectivité territoriale de Corse) assurée par Mme Francina ARMENGOL, Présidente du gouvernement des îles Baléares. Le secrétariat général est dorénavant assuré par Mme Claudia GUZZON (anciennement M Giuseppe Sciacca).

Plusieurs contacts techniques ont pu avoir lieu, mais pas de rencontre en présentiel.

4.7.3 Réseau FEDARENE

En 2022 la FEDARENE a proposé de faciliter l'accès des communes insulaires au programme EU City facility qui permet une dotation de 60 000 € aux communes sur des projets d'investissement pour l'amélioration énergétique de bâtiments publics.

Après étude des conditions d'attribution des aides et rencontre avec la secrétaire générale de FEDARENE, Mme Dominique BOURGES, il est apparu que ce programme était disproportionné par rapport à la taille et aux capacités d'autofinancement de nos communes insulaires et apportait essentiellement de l'ingénierie de montage de projet. Il n'a donc pas été possible de déposer des demandes d'aides dans ce cadre.

5 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

5.1 Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations communales de l'Etat 2022 est la dernière année due la commande « Observatoire des dotations communales », Prestation de Ressources Consultant Finances. Le cabinet a réactualisé les données en 2022 et identifié les évolutions de la LF 2023, avec notamment les dispositions législatives d'extension du dispositif zones tendues à des communes littorales de moins de 50 000 habitants. Une recommandation de vigilance concernant le futur décret identifiant les communes en zones tendues a été émise.

Communes	Pop DGF 2018	Pop DGF 2019	Pop DGF 2020	Pop DGF 2021	Pop DGF 2022
Bangor	1 841	1 833	1 852	1 861	1 875
Groix	3 682	3 741	3 775	3 766	3 758
Hoedic	297	291	288	285	282
Ile-aux-Moines	1 473	1 503	1 512	1 527	1 537
Ile-d'Aix	560	548	542	537	542
Ile-d'Arz	631	628	631	636	644
Ile-de-Batz	943	938	930	1 833	943
Ile-de-Bréhat	995	980	977	973	968
Ile-de-Sein	453	459	460	451	455
Ile-d'Houat	447	450	437	436	434
Ile-d'Yeu	8 167	8 239	8 282	8 365	8 576
Ile-Molène	347	347	367	384	387
Le Palais	3 776	3 770	3 782	3 773	3 824
Locmaria	1 955	1 961	1 966	2 003	2 024
Ouessant	1 348	1 356	1 351	1 351	1 343
Sauzon	1 743	1 766	1 770	1 772	1 782
Total	28 658	28 810	28 922	29 953	29 374

Variation 2022/2018	Ev° totale 2022/2018	Ev° moy. 2018-2022
34	2%	0%
76	2%	1%
-15	-5%	-1%
64	4%	1%
-18	-3%	-1%
13	2%	1%
0	0%	0%
-27	-3%	-1%
2	0%	0%
-13	-3%	-1%
409	5%	1%
40	12%	3%
48	1%	0%
69	4%	1%
-5	0%	0%
39	2%	1%
716	2%	1%

Ex : évolution de la population DGF des communes insulaires depuis 2022

Communes	DCI 2017	DCI estimée 2022	Var° 2022/2017	Evo° 2022/2017
Bangor	256 288	255 328	-960	-0,4%
Groix	503 069	511 745	8 676	1,7%
Hoedic	43 708	38 401	-5 307	-12,1%
Ile-aux-Moines	187 320	209 301	21 981	11,7%
Ile-d'Aix	80 179	73 807	-6 372	-7,9%
Ile-d'Arz	88 835	87 697	-1 138	-1,3%
Ile-de-Batz	137 510	128 413	-9 097	-6,6%
Ile-de-Bréhat	152 411	131 817	-20 594	-13,5%
Ile-de-Sein	62 440	61 960	-480	-0,8%
Ile-d'Houat	61 872	59 100	-2 772	-4,5%
Ile-d'Yeu	1 139 249	1 167 836	28 587	2,5%
Ile-Molène	50 236	52 700	2 464	4,9%
Le Palais	527 619	520 733	-6 886	-1,3%
Locmaria	271 899	275 618	3 719	1,4%
Ouessant	194 842	182 883	-11 959	-6,1%
Sauzon	242 523	242 664	141	0,1%
Total	4 000 000	4 000 000	0	0%

Communes	Population DGF 2017	Population DGF 2022	Var° 2022/2017	Evo° 2022/2017
Bangor	1 830	1 875	45	2,5%
Groix	3 552	3 758	206	5,8%
Hoedic	309	282	-27	-8,7%
Ile-aux-Moines	1 452	1 537	85	5,9%
Ile-d'Aix	557	542	-15	-2,7%
Ile-d'Arz	626	644	18	2,9%
Ile-de-Batz	956	943	-13	-1,4%
Ile-de-Bréhat	1 062	968	-94	-8,9%
Ile-de-Sein	451	455	4	0,9%
Ile-d'Houat	439	434	-5	-1,1%
Ile-d'Yeu	8 051	8 576	525	6,5%
Ile-Molène	346	387	41	11,8%
Le Palais	3 755	3 824	69	1,8%
Locmaria	1 939	2 024	85	4,4%
Ouessant	1 351	1 343	-8	-0,6%
Sauzon	1 729	1 782	53	3,1%
Total	28 405	29 374	969	3,4%

Ex : évolution de la dotation communale d'insularité comparaison 2022/2017 (date de la création)

- **Projet de Loi 3DS**

La loi votée le 9 février 2022 ne va pas avoir d'incidence directe sur l'activité 2022. Cependant, la diffusion de cette reconnaissance ouvre la voie à de nombreuses prises en compte de la spécificité des îles.

Le suivi de l'évolution législative va à l'avenir être une activité conséquente de l'équipe qui en se basant sur les travaux réalisés en prévision de la loi 3DS pourra alerter et proposer des ajustements législatifs et des possibilités d'expérimentation dans de nombreux domaines.

En 2022, l'AIP est intervenue pour proposer la pris en compte de l'insularité dans le projet de loi accélération de la transition énergétique auprès du député co - rapporteur du projet de loi M. Eric Bothorel, député de la circonscription ayant Bréhat dans son périmètre.

La demande la plus spécifique portait sur la promulgation dans la loi du principe d'un tarif d'obligation d'achat pour la production solaire photovoltaïque. En effet le tarif appliqué sur les îles du Ponant est le tarif continental. La conséquence au regard du surcoût insulaire des investissements (+ 39%) est une durée de retour sur investissement supérieure à 20 ans: la durée du tarif obligation d'achats. Pas étonnant dans ces conditions que peu de particuliers investissent dans la production photovoltaïque.

Cette disposition a dans un premier temps été validée pour les seules ZNI: Sein, Molène, Ouessant et Chausey. Au final n'a pas été retenue pour des motifs techniques: un tel amendement ne pouvait être proposé que par le gouvernement et pas par un parlementaire puisqu'il risquait d'aboutir à une dépense supplémentaire.

- **Suivi des transports**

Sur la majorité des îles, les transport maritimes sont organisés sous forme de délégation de service public, leur renouvellement est régulier, 2022 sera une année particulièrement active en la matière puisque qu'elle verra (après Bréhat en 2021) leur renouvellement pour les îles finistériennes de Sein Ouessant et Molène et les morbihannaises Groix Houat Hoedic et Belle-île.

A titre d'information, l'AIP a conduit une enquête sur les tarifs passagers insulaires et leur proportion par rapport au tarif plein.

	CHAUSEY	BREHAT	BATZ	OUESSANT MOLENE SEIN	FOUESNANT (GLENAN)	GROIX BELLE ILE SAUZON HOUAT HOEDIC	ARZ	Ile AUX MOINES	YEU	AIX
Aller retour	29,60 €	11,40 €	10,00 €	35,00 €	38,00 €	35,00 €	10,90 €	5,50 €	40,70 €	14,50 €
Aller retour insulaire	19,25 €	5,20 €	5,00 €	6,60 €	38,00 €	6,10 €	3,40 €	2,42 €	16,50 €	5,60 €
% du tarif pleine saison pour les insulaire	65%	46%	50%	19%	100%	17%	31%	44%	41%	39%

Comparatif tarifs passagers 2022 tarifs plein VS tarif insulaire

Les nouvelles DSP pour les îles du Finistère et du Mor Braz ont été reconduites en fin d'année, l'étude des effets de leurs nouvelles dispositions ne pourra raisonnablement être accomplie qu'en 2023.

6 Point sur les effectifs, organisation de l'équipe, renforts temporaires

L'équipe en 2022 est composée de :

Deux CDI Temps Plein :

- Le Directeur Denis BREDIN
- La responsable administrative et financière Marie MALLET

Deux CDI Temps partiel

- La chargée de mission Energie déchets 0,8 ETP Emilie GAUTER
- La chargée de mission Economie Tourisme 0,5 ETP Charlotte COURANT (par ailleurs directrice de SAFIP (0,5 ETP)
- Entretien locaux h/ semaine Christiane LE BORGNE 2h hebdomadaires départ en retraite 31/12/2022.

Renforts CDD

- Technicien animateur Mobilisons les bretons Energie déchets ZNI sélection de M. Alexis MONCHAUX temps plein jusqu'au 31 décembre 2022 divers arrêts maladie et depuis les congés d'été reconduits sans interruption jusqu'au 31/12/2022
- Une assistante tourisme communication assurant un renfort temporaire administratif et logistique : Mme Dominique JAZAT jusqu'au 30 septembre 2022
- Un poste d'animatrice/médiatrice – logistique projet microfolie Mathilde COLAS à compter du 1^{er} septembre 2022

Stages Universitaires

- Stage fréquentation touristique (feuille de route îles région Bretagne) Charlotte JEGO

XXXXXXXXXX